



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

ARTS, LETTRES, LANGUES

# Lettres modernes - Enseignement option PE

Licence Lettres



**ECTS**  
180 crédits  
crédits



**Durée**  
3 ans



**Composante**  
UFR DE  
LETTRES ET  
ARTS

## Présentation

### Objectifs

La licence de Lettres est la formation attendue pour les candidats qui se destinent à devenir professeur de français en collège ou en lycée par le biais des concours de recrutement (CAPES, CAPLP, Agrégation), voire en université avec un Doctorat.

La filière offre une excellente préparation au professorat des écoles et aux métiers mitoyens de l'enseignement : CPE, documentaliste, intervenant en formation continue.

Elle ouvre également : sur les métiers de l'administration, dont les concours privilégient les compétences écrites ; sur de nombreux métiers des secteurs culturels liés au livre et au spectacle vivant (conseiller culturel, chargé de projet, etc.) ; sur les métiers de la communication et de l'information. Enfin le secteur des « services » apprécie les aptitudes linguistiques, culturelles et rédactionnelles des étudiants de Lettres.

### Savoir-faire et compétences

\* Analyser un objet littéraire ou culturel (œuvre littéraire ou artistique, texte argumentatif, article)

- \* Situer les principales étapes, les différents mouvements et les auteurs de l'histoire littéraire française voire étrangère
- \* Produire un discours argumenté oral ou écrit (résumé, synthèse, commentaire, dissertation, exposé)
- \* Communiquer de manière claire et appropriée dans différents contextes
- \* Analyser un fait de langue (grammaire, linguistique, histoire de la langue, stylistique)
- \* Gérer l'information et/ou la documentation (bibliothèque, métiers du livre, médiation culturelle)
- \* Construire son projet professionnel (rapport de stage, compte rendu, maîtrise des outils numériques, pratique d'une langue vivante)
- \* Faire preuve d'esprit critique et d'ouverture d'esprit

### Dimension internationale

- \* Possibilités de mobilité d'étude à l'étranger dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus+, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers). Consultez la rubrique Internationale du site de l'Université d'Artois pour connaître les possibilités d'échanges [www.univ-artois.fr/international/possibilites-dechanges](http://www.univ-artois.fr/international/possibilites-dechanges) et les modalités de candidature pour un séjour d'études à l'étranger [www.univ-artois.fr/international/partir-etudier-letranger](http://www.univ-artois.fr/international/partir-etudier-letranger)
- \* Cette formation est ouverte à la mobilité internationale de crédits (d'échange) dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus



+, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers).

Le niveau de français requis, le niveau d'études concerné et la durée de la mobilité sont définis dans les accords de coopération.

Renseignez-vous auprès de votre université d'origine pour connaître le détail des possibilités de mobilité à l'Université d'Artois.

- \* Si vous êtes un étudiant accueilli en mobilité dans le cadre d'un partenariat de l'Université d'Artois, consultez les pages *Venir étudier à l'Université d'Artois* [🔗 https://www.univ-artois.fr/international/venir-etudier-luniversite-dartois](https://www.univ-artois.fr/international/venir-etudier-luniversite-dartois)

## Les + de la formation

- \* Une offre de formation destinée non seulement à de futurs enseignants mais aussi à des littéraires férus de nouvelles technologies, amoureux du livre, portés sur la communication
- \* Une véritable progression pédagogique et pré-professionnalisante
- \* L'utilisation optimale de la plate-forme *Moodle*
- \* Une évaluation qui privilégie le contrôle continu
- \* Des modules d'aide à la réussite qui renforcent les cours fondamentaux
- \* Un suivi personnalisé par des directeurs d'études et des étudiants-tuteurs
- \* Un juste équilibre entre l'écrit et l'oral
- \* Une équipe pédagogique disponible et à l'écoute

## Organisation

### Aménagements particuliers

#### Accessibilité :

Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés.

[🔗 https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/etudes-et-handicap](https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/etudes-et-handicap)

## Stages

**Stage :** Obligatoire

**Durée du stage :** 1 semaine minimum en Licence 3

**Stage à l'étranger :** Possible

## Admission

### Conditions d'admission

Accessible aux titulaires d'un baccalauréat, Diplôme d'Accès aux Études Universitaires ou équivalent.

### Modalités d'inscription

Inscription via la plateforme Parcoursup pour les **lycéens qui préparent le baccalauréat et les étudiants déjà titulaires du baccalauréat qui souhaitent se réorienter.**

[🔗 https://www.univ-artois.fr/formations/admission-inscription-transfert](https://www.univ-artois.fr/formations/admission-inscription-transfert)

### Droits de scolarité

Le taux des droits d'inscription dépend du cursus, du niveau d'études, de votre situation et de votre nationalité.

Plus d'informations : [🔗 https://www.etudiant.gouv.fr/fr/droits-d-inscription-1489](https://www.etudiant.gouv.fr/fr/droits-d-inscription-1489)



## Et après

### Poursuite d'études

À l'issue de la licence de Lettres, l'étudiant peut s'inscrire en master (bac + 5).

Plusieurs mentions sont proposées :

- \* « **Lettres** »
- \* « **Français Langue Étrangère** »
- \* « **Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation** » (MEEF) pour préparer le CAPES de Lettres modernes ou le concours de Professeur des Écoles (CRPE).

L'étudiant titulaire du Master peut ensuite s'inscrire en Doctorat (bac + 8) ou entrer dans la vie active. Le Doctorat est le grade le plus élevé de l'enseignement supérieur. Il repose sur la rédaction et la soutenance d'une thèse, le plus souvent en 3 ans. C'est une formation scientifique et culturelle de haut niveau qui prépare aussi aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche.

### Insertion professionnelle

Sa pluridisciplinarité lui offre des débouchés dans les professions de la formation initiale telles que le professorat des écoles (sur concours), dans les métiers de l'éducation (concours de conseiller principal d'éducation). Il peut également se préparer à la carrière d'attaché d'administration territoriale (sur concours), de chargé de communication et de rédacteur.

## Infos pratiques


### Autres contacts

UFR Lettres & Arts  
Secrétariat pédagogique Licence

Tél. : +33 (0)3 21 60 37 23/25

[lettres@univ-artois.fr](mailto:lettres@univ-artois.fr)

### Campus

 Campus d'Arras

### En savoir plus

Page web de l'UFR de Lettres & Arts

<https://www.lettres.univ-artois.fr/les-formations/licence-lettres>



# Programme

---

## Organisation

L'étudiant de Lettres est d'abord un passionné de littératures (au pluriel : de toutes les époques, de tous les pays, de tous les genres...) ; il est aussi féru de théâtre, de cinéma, de musique, d'art... Il aime réfléchir, exercer un esprit d'analyse critique sur les productions culturelles pour mieux les apprécier, sur le monde également pour essayer de le comprendre. Enfin, s'il aime lui-même exprimer sa créativité par l'écriture (sous toutes ses formes), il ne s'en épanouira que mieux en licence de Lettres !

Dans la perspective d'une spécialisation progressive, la première année se veut ouverte à la culture littéraire avec des cours de linguistique, de littératures française et étrangère, de latin (initiation et renforcement), de mythologie, de grammaire, de pratique de l'oral, de cultures antiques et médiévales, de langue vivante, de TICE et d'histoire de l'art...

En deuxième année, un choix entre deux parcours (« Enseignement » et « Documentation ») est proposé qui s'appuie sur un tronc commun (4 modules sur les 5 semestriels). L'étudiant commence à consolider sa formation en préparant son projet professionnel.

En troisième année, deux modules sont réservés à chaque parcours, le fléchage « enseignement » se déclinant en « professorat des écoles », « professorat des lycées et collèges », et « français langue étrangère ».

Pour les étudiants qui ne se destinent pas à l'enseignement, le parcours « documentation », mis en place dès la 2e année, s'appuie sur des modules spécialisés.

Quel que soit le parcours choisi, un stage obligatoire donne lieu à un rapport et à une évaluation.